

**A l'attention de :**

Mesdames et Messieurs  
Les membres du Comité Social et Economique

Massy, le 22 février 2019

Objet : Convocation

Madame, Monsieur,

Une réunion ordinaire du Comité Social et Economique (CSE) se tiendra au siège de Massy :

**Le Jeudi 28 Février 2019 à partir de 09h00  
En Salle Lomé, Bâtiment AFRICA, RDC Bas**

Nous vous rappelons les informations suivantes :

1°- Seuls sont convoqués aux réunions du CSE et peuvent ainsi assister à ces séances les membres titulaires et les membres suppléants les remplaçant (sous réserve du 4°-)

2°- Conformément à l'article L 2315-30 du Code du travail et à l'article 3 de l'accord relatif au CSE de CA Consumer Finance du 19/06/18, l'ordre du jour des réunions du CSE est communiqué aux membres du comité, titulaires et suppléants. Cette transmission a seulement pour objet d'informer le suppléant de l'ordre du jour de la réunion de sorte que, le cas échéant, il puisse remplacer un élu titulaire empêché.

3°- Le remplacement des membres titulaires du CSE par un membre suppléant s'effectue dans les conditions définies à l'article L 2314-37 du Code du travail.

Dans ce cadre, il est rappelé, conformément à l'article 1<sup>er</sup> de l'accord relatif au CSE de CA Consumer Finance du 19/06/18 qu'il appartient à chaque membre titulaire d'informer de son absence prévisible dès qu'il en a connaissance le suppléant de droit, le secrétaire du CSE ainsi que le Président du CSE ou son représentant, par tout moyen écrit.

Cette information s'opère directement ou à défaut par le biais d'un représentant de l'organisation syndicale (ou représentant de liste) ou d'un autre membre du CSE, par tout moyen écrit.

Le membre titulaire absent est ainsi remplacé par le suppléant pour toute la durée de la réunion dans le respect des dispositions légales en vigueur.

4°- Enfin, conformément à l'article 1<sup>er</sup> de l'accord relatif au CSE de CA Consumer Finance du 19/06/18, chaque organisation syndicale (ayant obtenu au moins un membre élu titulaire et suppléant au CSE) peut désigner un membre suppléant élu du CSE pour assister au réunion du CSE en sa qualité de suppléant. La nomination de ce "suppléant dit volant" est à adresser à la Direction du Développement Humain et au secrétaire du CSE et précisant le ou les réunions auxquelles le suppléant participera.

Vous voudrez bien trouver ci-joint l'Ordre du Jour établi conjointement avec la Secrétaire du Comité Social et Economique (CSE).

Je vous prie de bien vouloir agréer l'expression de mes sentiments distingués.



P/O Etienne EPITALON

**Le Directeur Général France,  
Président du Comité Social et Economique,  
Laurent CAZELLES**

**Ordre du jour de la réunion du CSE**  
**Du Jeudi 28 Février 2019**

1. Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du Comité Social et Economique du 31 Janvier 2019
2. Approbation du procès-verbal de la réunion extraordinaire du Comité Social et Economique du 31 Janvier 2019
3. **Points Secrétaire du CSE :**
  - **Présentation ONE4YOU : vote des élus sur la mise en place d'un Partenariat** (Alexis GRILLARD)
  - **Création d'une Association Sportive au sein du CSE CA-CF - vote des élus**
4. **Décision du Comité Social et Economique de recourir à une :**
  - Expertise sur la Situation Economique et Financière 2018 - vote des élus
  - Expertise sur la Politique Sociale 2018 - vote des élus
5. **Choix d'un cabinet d'expertise qui accompagnera le Comité Social et Economique** en vue des consultations annuelles prévues aux articles L. 2323-10, L. 2323-12 et L. 2323-15 du code du travail - vote des élus
6. **Compte-Rendu de la Commission GPEC&NTIC sur la Formation Professionnelle**
7. **Information en vue de consultation du CSE sur le projet de Plan de développement des compétences 2019 ;**  
(Emmanuelle TETAERT)
8. **Point Activité Commerce à fin Janvier 2019 ;** (Florence BURDIN)
9. **Les équipes commerciales, prise dans leur ensemble, subissent depuis de nombreux mois une accélération** de leur rythme de travail et une pression croissante liés à une démultiplication des objectifs, qui plus est sans cesse revus à la hausse. Cette situation récurrente fait que des agences sont contraintes de fermer quelques heures ou de faire faire des heures supplémentaires le samedi matin ou toute la journée, en « off », pour pouvoir se mettre à niveau. Au final, cela génère une dégradation du service apporté aussi bien vis-à-vis des clients que de nos apporteurs d'affaires :
  - Allongement des délais de réponse sur les demandes de financement,
  - Difficultés pour les clients de nous joindre.Les commerciaux sont ainsi contraints de jouer les pompiers de service et subissent de plus en plus de reproches sur le terrain de leurs apporteurs qui, pour certains nous quittent pour aller à la concurrence. La direction est-elle réellement informée et consciente de cette situation qui est aussi préjudiciable à l'entreprise qu'à ses salariés ? Ce n'est pas ainsi que les vocations vont naître pour le commerce et nous demandons que les moyens humains et technique soient dimensionnés à la hauteur des objectifs fixés. Nous demandons de connaître le point de vue de la direction et ce qu'elle entend mettre en œuvre pour remédier à la situation décrite ; (Florence BURDIN)
10. **En début d'année 2018, lors de la fixation des objectifs RVP la production issue du 3 fois CB a été intégrée dans des objectifs individuels de salariés.** Fin 2018, il semblerait que cet objectif ait été unilatéralement retiré des feuilles de route RVP. Outre le rappel que nous faisons que, sauf circonstances exceptionnelles, les objectifs RVP ne peuvent être unilatéralement modifiés en cours d'année par l'employeur, nous demandons à la direction à la direction de nous éclairer sur son intention d'intégrer ou pas ce critère « production 3 fois CB » dans les objectifs 2019 des commerciaux. Par ailleurs la mise en place de ce produit chez nos apporteurs nécessite le respect d'une procédure technique spécifique qui pose parfois d'importantes difficultés de mise en œuvre et pour laquelle une carence de documentation est remontée ; nous demandons à cette effet un point sur le nombre d'apporteurs ou le « 3 fois CB » est déjà déployé, le nombre d'incidents remontés et si un plan d'action est prévu ou déjà mis en œuvre ; (Florence BURDIN)
11. **Production 3XCB** (Florence BURDIN)  
A quelle date le Réseau Commercial EDM aura-t-il la vision directe de la Production Réalisée en 3XCB ?

**12. Les élus du CSE souhaitent connaître la position de la Direction quant au fait de ne pas associer les responsables de secteurs lors de négociations avec de nouveaux apporteurs quand ces derniers ont absorbé un apporteur avec lequel CA-CF travaillait déjà ;** *(Florence BURDIN)*

**13. Bilan Foires EDM 2018**

Les élus du CSE demandent communication du Bilan Foires EDM 2018. Outre le CA réalisé, le nombre de dossiers montés par les collaborateurs CA-CF (la quasi-totalité des dossiers réalisés sur Foire) ainsi que l'effectif présent avec le détail par Foires ; *(Florence BURDIN)*

**14. Le barème 0.8 % a fait l'objet de spots TV jusqu'au 08 février 2019 alors que le barème a été supprimé fin janvier.** Les élus du CSE s'étonnent de ce déphasage et demandent à en connaître la raison ; d'autant plus qu'une campagne de communication à un coût pour l'entreprise, et que cela a pu créer de la frustration chez les clients qui sollicitaient ce taux promo qui n'existait plus en agence ; *(Véronique De GOUBERVILLE)*

**15. Le barème RACENVEL donné dans le bagage marketing de février 2019 s'est avéré être fermé depuis fin janvier.** Nous demandons à connaître la raison de ce déphasage et en tout état de cause nous demandons à ce que les équipes commerciales puissent disposer en temps utile des barèmes promotionnels sur lesquels on communique aux clients et qui conditionnent une part importante de la production ; *(Véronique De GOUBERVILLE)*

**16. Le budget animation collaborateurs des agences vient de baisser de 7 euros par collaborateurs, le tout assorti d'une obligation d'avoir dépensé l'intégralité des budgets mensuels à la fin de chaque semestre.** Cette obligation supprime la possibilité de cumuler les budgets mensuels pour faire des « cadeaux » à nos collaborateurs en fin d'année et/ou un très bon repas en équipe que beaucoup attendent en fin d'année et considèrent comme vraie marque de reconnaissance de la part de leur manager après 12 mois d'intense investissement. Qu'elle est la raison de cette baisse de 7 € et de la nouvelle contrainte de dépense fixée ? Quel(s) bénéfice(s) humains et en termes d'activité et de résultats financiers attend la direction de cette nouvelle mesure ? *(Véronique De GOUBERVILLE)*

**17. Les états de suivis commerciaux destinés quotidiennement aux agences du réseau sont mis à jour trop tardivement dans le serveur dédié.** Cela rend impossible toute communication des indicateurs commerciaux au débriefing des équipes du matin. Les élus demandent à connaître la ou les raisons de cette indisponibilité des indicateurs de la veille en début de matinée suivante. Cette situation complique la communication aux équipes et est de nature à retarder la mise en place d'éventuelles actions nécessaires. Dans le même esprit les objectifs mensuels d'agences sont fréquemment communiqués après la date du 10 sans que le CAP soit rempli ou alimenté jusqu'à la date à laquelle il est transmis ; *(Véronique De GOUBERVILLE)*

**18. Les élus demandent un point sur la réorganisation FDP** *(Véronique De GOUBERVILLE)*

- Les formations,
- Les déménagements,
- La répartition des flux,
- Les conditions de travail des collaborateurs non formés à ce jour (SAV ou Vente),
- Le volume du stock optica

**19. Les élus demandent un point sur les résultats de VRC depuis sa création en avril 2018 et un focus sur la situation actuelle concernant :**

- le stock EPTICA les élus du CSE demandent les solutions envisagées pour résorber le retard structurel
- La joignabilité des conseillers en charges des études (AFC, Instit, Arp)
- Les flux SAV simple au commerce qui n'offrent que peu de possibilité de rebond commercial
- Les flux SAV complexe si important que la direction a baissé le TAP à 70% depuis janvier (au lieu des 90%)

Les membres du CSE alertent la direction de CA-CF de la dégradation des conditions de travail des salariés impactés ; *(Véronique De GOUBERVILLE)*

**20. Temporisation VRC** *(Véronique De GOUBERVILLE)*

Les élus au CSE constatent que la temporisation a été supprimée chez VRC. Il doit s'agir d'un dysfonctionnement. Quelles en sont les raisons ? La Direction peut-elle nous confirmer sa remise en fonction ?

## **21. Point AD et Unifitel**

Les élus souhaitent un point à date sur les effectifs AD et Unifitel ainsi que sur les flux CA-CF traités notamment commerciaux par ces entités ; *(Véronique De GOUBERVILLE)*

## **22. UNIFITEL**

Quelle est la gouvernance d'Unifitel, comment, par qui sont organisées et/ou assurées les relations entre CA-CF et Unifitel , au niveau central et par direction ?

**23. Validation du principe et des modalités des visites d'agences SAV/Commerce (Strasbourg et Rouen) d'une part, et Commerce (Massy et Lyon) d'autre part ;** *(Marc LEQUERRE)*

**24. Information en vue de consultation du CSE sur la répartition des salariés par niveau de classification, pour la mise en œuvre des indicateurs des écarts de rémunération F/H - rendu d'avis ;** *(Marc LEQUERRE)*

**25. Consultation du CSE sur la période de prise des congés payés pour la période 2019/2020 - rendu d'avis ;** *(Marc LEQUERRE)*

**26. Information en vue de consultation du CSE sur l'impossibilité de reclassement suite à déclaration définitive d'inaptitude de Madame Chantal SULMON - rendu d'avis ;** *(Marc LEQUERRE)*

**27. Reprise Point 11 du CSE du 31.01.2019 :** *(Marc LEQUERRE)*

**Election des représentants des salariés aux Conseils de surveillance des FCPE**

**28. Désignations des représentants du CSE dans les Assemblées Générales** *(Marc LEQUERRE)*

Le CSE reprenant les pléines et entières prérogatives du CE, dans une entreprise de plus de 50 salariés, doit pouvoir désigner 2 représentants (1 pour le collège employés et 1 pour le collège cadre) aux assemblées générales des actionnaires. Ces représentants du CSE ont un rôle important puisqu' ils peuvent être entendus, à leur demande, lors de toutes les délibérations requérant l'unanimité des associés. Ils peuvent également, dans une certaine mesure, s'exprimer ou forcer l'assemblée à s'exprimer sur certains points. Or lors du CSE constitutif cette désignation a été oubliée. Seule la désignation du représentant du CSE au conseil d'administration a été effectuée. Les élus CSE demandent donc que cette désignation de 2 représentants soit effectuée sous peine de constituer un délit d'entrave au fonctionnement normal du CSE.

**29. Reprise Point 25 du CSE du 31.01.2019 :**

**Présentation du Rapport au Comité Social et Economique sur les réunions du Conseil d'Administration du 31/10/2018, du 21/11/2018 et du 13/12/2018 ;** *(Etienne EPITALON)*

## **30. Prime PEPA**

**Les élus demandent un point sur le versement de la prime PEPA ou MACRON :**

- Nombre de salariés ayant perçu 1000€
- Nombre de salariés ayant perçu 500€
- Nombre de salariés en temps partiel proratés
- Nombre de salariés proratés en raison d'un absentéisme de + de 30 jours
- Le % GLOBAL au regard de l'effectif de CA-C F de salariés ayant touché la prime PEPA

## **31. Exonérations FILLON**

**Les élus demandent communication des éléments communiqués aux organisations syndicales en négociation annuelle obligatoire sur les exonérations FILLON.** Les élus souhaitent disposer notamment des informations précises suivantes (années par années depuis 2015- retour sur 3 ans) :

- Le montant global
- Le nombre de salariés concernés par direction
- Le montant /salariés

**32. Résultat de l'intéressement 2018 avec le détail par critère ;**

### **33. Gestion MERCER**

De nombreux salariés rencontrent des difficultés pour joindre téléphoniquement MERCER (répondeur qui annonce + 10 mn d'attente et puis ligne coupée !). Outre ses difficultés de joignabilité, des factures adressées depuis plus d'un mois restent en attente de traitement ( pas de retour, pas de remboursement) et pour finir la télé transmission qui ne fonctionne plus. Que se passe-t-il ? Les élus alertent sur cette situation et demandent un point exhaustif sur ces dysfonctionnements en indiquant quelles sont les solutions adoptées ;

### **34. Note politique salariale**

Les élus demandent la communication de la note de politique salariale 2018 et celle de 2019 adressée aux managers.

### **35. Pesée des postes : (Sabah CERDAN)**

**Les élus souhaitent un point sur la pesée des postes en précisant les éléments suivants :**

- Présentation des éléments relevant de la pesée des postes ?
- La pesée des postes managériaux a-t-elle fait l'objet de révision depuis sa mise en place ? Si oui à quelle date et quelle est la nature des révisions ?
- Combien de salariés sont concernés par ce dispositif ? Visibilité dans les structures du groupe CACF
- La pesée des postes fait-elle prise en compte dans l'exercice d'évaluations annuelles des compétences ?
- Une pesée des postes est-elle ou sera-t-elle réalisée pour les postes de cadres experts et non cadres ?

### **36. Ruptures conventionnelles (Sabah CERDAN)**

**Les élus demandent un point spécifique sur les ruptures conventionnelles :**

- Processus RH de suivi des demandes (circuit des demandes- gestionnaires ou équipe en charge du suivi ...)
- Nombres de demandes/ an
- Budget prévisionnel 2019
- Quel est le plan d'accompagnement prévu pour un salarié qui s'est vu refuser une demande de rupture conventionnelle à son initiative.

### **37. Changement de classification (Sabah CERDAN)**

Les élus demandent à la direction de leur indiquer dans quelles enveloppes de NAO, elle inscrit les changements de classifications. En effet, lorsqu'un salarié sollicite une évolution de classification (grille AFB), il leur est répondu le plus souvent qu'un tel changement « grève » trop l'enveloppe attribuée aux Augmentation individuelle et que de ce fait il y aurait moins de personnes augmentées si la promotion était validée ». En substance, une telle pratique explique la rareté des changements de classification notamment pour les non cadres. Les élus s'interrogent sur la motivation et les moyens que se donnent CA-CF pour valoriser la montée en compétence et récompenser l'engagement ?

### **38. Les élus du CSE demandent un point sur les détachements ; (Sabah CERDAN)**

### **39. Information sur les tarifs du restaurant d'entreprise de Massy**

### **40. Mise en place CSE (Marc LEQUERRE)**

Les élus souhaitent connaître les économies budgétées par CA-CF découlant de la mise en place de la nouvelle instance CSE.

### **41. FCA Bank - Point sur le suivi de l'amende des autorités Italiennes (Etienne EPITALON)**

Les élus du CSE demandent à la Direction un point sur l'amende de 178 Millions de FCA Bank.

- Quelles sont les motifs précis de cette amende extrêmement élevée ?
- Descriptif des éléments litigieux ? Quelles sont les voies de recours et auprès de qui ?
- Quel est l'impact réel sur les comptes de CA-CF et pour quel exercice ?
- Comptes tenus des clés de répartitions des coûts du Corporate Center, quelles sont les impactées ?
- Il y a -t-il eut des sanctions en interne ? Si oui, de quelle nature sont les sanctions ?

**42. Les élus du CSE demandent un point de suivi de l'accord conclu sur le transfert des anciens membres** d'Intégration et Services vers SILCA. L'article 3 a-t-il été mis en application du fait de l'absorption de SILCA vers CA-GIP ? Quelles sont les conséquences pour nos anciens confrères du changement de convention collective ? Le montant des astreintes qu'ils percevaient a-t-il beaucoup évolué ?

**43. Temps partiel – charge de travail et rémunération**

Les élus demandent à la Direction comment elle s'assure que la charge de travail des salariés est bien proratisée au temps effectif de travail. En effet, ce sujet est particulièrement sensible pour les salariés en charge de la gestion d'un portefeuille de dossier. Il est assez fréquent de voir des portefeuilles de chargé-e-s de clientèle-e-s en temps partiel, côté Risque principalement, aussi importants que celui de leurs collègues en temps plein. Dans cette situation, il est donc inéquitable de prorater la rémunération tant fixe que variable. Les élus attendent de la Direction Générale des mesures adaptées : étude des portefeuilles, primes exceptionnelles de rattrapage.

**44. Les élus du CSE demandent un point sur le budget RVP attribué au global et par Direction ?**

*(cette question sera abordée au CSE du mois d'avril 2019)*

**45. Dans le cadre de la politique 100% digital initiée par CA-CF, les élus du CSE demande à connaître**

l'intention de la direction quant au paiement des factures d'huissiers par EDI ? Pour mémoire, le bouton existe déjà sous IMX mais la fonctionnalité n'a jamais jusqu'à présent été validée (il s'agit du fameux lot 3 de l'EDI toujours en attente depuis plusieurs années...). Le déblocage de cette fonctionnalité permettrait :

- un gain de temps pour l'orientation des dossiers par les agences contentieuses
- un paiement plus rapide des correspondants
- accessoirement de nous aligner sur la concurrence.

**46. Depuis deux ans certains tribunaux rejettent nos Injonctions de payer pour défaut de Pré mise en Demeure** en LRAR. Cette jurisprudence tend à se développer ces derniers temps. Ce phénomène est amplifié par la difficulté des Agences Contentieuses à obtenir les pièces justificatives nécessaire au dépôt de la requête.

De ce fait nous titrons de moins en moins de dossiers ce qui a des répercussions tant en terme de performances que de passages en pertes. Les élus souhaitent savoir si un plan d'action est prévu :

- Sur la réception rapide de toutes les pièces ?
- Sur l'envoi de la PREMED en LRAR ?

Un test devait être mis en place sur ce dernier sujet : quels sont les premiers résultats ? Enfin cette problématique de taille a-t-elle été prise en compte dans le calcul des objectifs des Agences Contentieuses en 2019 ?

**47. Point Activité Rental :**

**Les élus du CSE demandent une présentation détaillée de l'activité RENTAL sur 2018 et les perspectives 2019.**

**48. ASP Nord :**

Dossiers « papier »

- Quel est le nombre total de dossiers par partenaires reçus sur le dernier trimestre 2018 ?
- Quel est le nombre et le pourcentage de dossiers traités par DOCAPOST sur la même période ?

Appels ASP Nord :

- Quel est le nombre total d'appels tous partenaires confondus reçus sur le dernier trimestre 2018 ?
- Quel est le nombre et le pourcentage d'appels traités sur le même périmètre par UNIFITEL sur le dernier trimestre 2018 ?

Dossiers Signature Electronique (SE) ASP Nord (hors LLD) :

- Quel est le nombre total de dossiers SE (signature électronique) reçus sur le dernier trimestre 2018 ?
- Quel est le nombre et le pourcentage traités par DOCAPOST sur la même période ?

Production ASP Nord année 2018 en comparaison avec 2017 :

- Comparaison entre le nombre total de dossiers ASP Nord par partenaire et par nature de dossiers sur 2018 et 2017 et la répartition avec DOCAPOST (sur 2018 et 2017)
- Quel est le nombre total d'appels ASP Nord par partenaire et la répartition avec UNIFITEL (en nombre et en pourcentage) en 2018 et 2017 ?

#### **49. Lancement LLD DARTY/ Fnac**

- Quel est le nombre total par partenaire de dossiers LLD ?
- Quel est le nombre et le pourcentage de dossiers traités par l'ASP IDF et l'ASP Nord ?
- Quelle est l'organisation pour le traitement entre le Nord, l'IDF et UNIFITEL ?
- Lors de la présentation du produit LLD FNAC DARTY, il était demandé une acceptation ou un refus (donc pas d'étude complémentaire), cela n'est plus le cas aujourd'hui avec des procédures inédites pour les ASP (contacter directement le client). Est-ce dans le contrat avec le partenaire ?

#### **50. Agences commerciales, tous marchés confondus :**

Les élus du CSE demandent pour chaque agence, pour les exercices 2017 et 2018 et budgété 2019, un état faisant ressortir :

- L'effectif par type de contrat (CDI, CDD, alternants)
- Les objectifs de production
- Les objectifs d'appels (entrant et sortant)
- Le volume de production générée
- Le volume de PNB généré
- Le total des frais de fonctionnement en distinguant le poste masse salariale

#### **51. Suivi CSE du 31.01.2019 : réponses aux questions et informations complémentaires**



**POUR INFORMATION  
SUJETS NON PRIS EN COMPTE**

**I. Questions relevant de la Commission QVT Nationale**

**A. Enquêtes YVOF-IER (ce point a déjà été traité en Commission QVT Nationale du 19/02/2019)**

Les élus au CSE demandent une présentation des enquêtes YVOF/IER avec leurs résultats par Direction et par Région avec les plans d'action envisagés

**B. Concernant l'outil de reporting C-VISITE, les élus du CSE demandent : (ce point a déjà été traité en Commission QVT Nationale du 19/02/2019)**

- une présentation de cet outil et sa finalité,
- de connaître son périmètre d'utilisation et sa finalité,

**C. Point sur l'absentéisme :**

Reprise Point 20 du CSE du 20.12.2018 : **(ce point a déjà été traité en Commission QVT Nationale du 19/02/2019)**

Les élus CSE demandent un point exhaustif sur l'absentéisme avec les éléments suivants :

- le nombre de salariés en absence par direction, par unités
- le motif de l'absence ( arrêt de travail, congés de longue maladie, accidents de trajet ou de travail, congés de maternité, parentale.....)
- La durée de l'absence
- Le remplacement (oui/non)
- La nature du remplacement (CDD de remplacement, mise à disposition, contrat d'alternance...)

**II. Questions relevant des Commissions QVT Régionales**

**A. Transports en IDF**

La région IDF s'engage pour 2019 à faciliter et encourager l'utilisation par les automobilistes des transports en commun. Aussi, à partir du 1er mars 2019, IDF Mobilités va proposer aux collectivités qui le souhaitent de financer la gratuité des places de stationnement dans leurs parkings proches des gares pour les détenteurs de la carte PASS NAVIGO annuel. Ce système d'abonnement parkings longue durée fonctionnera sur inscription. L'objectif à terme est de mettre à disposition des usagers près de 17000 places de parkings gratuites en IDF.

Les élus demandent à la direction de prendre, d'ores et déjà, attaches auprès des collectivités dans lesquelles se trouvent domiciliés des salariés de MASSY pour savoir si elles adhéreront à ce dispositif. Cette solution est de nature à privilégier l'usage des transports en commun par les salariés et peut s'inscrire dans le cadre du plan de déplacement

**B. Etudes acoustiques**

Les élus du CSE demandent les résultats des études acoustiques et de luminosité réalisées sur les sites de MARSEILLE, STRASBOURG, BOIS-GUILLAUME suite aux travaux récemment effectués ou les dates prévues pour ces études si elles ne sont pas encore faites.

**C. Les demandes successives d'ajout de cloison sur Massy afin de mieux séparer des salles de réunion de certains plateaux ont toujours reçu une réponse négative en Délégués du Personnel. Pourquoi un tel dogmatisme de la part de la Direction ? La Qualité de vie au travail dont elle se targue souvent n'est-elle qu'un slogan ou bien un objectif réel ?**



**La Secrétaire  
du Comité Social et Economique,  
Sandrine RAULOT**



**P/O Etienne EPITALON  
Le Directeur Général France,  
Président du Comité Social et Economique,  
Laurent CAZELLES**